



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

### Coudray-au-Perche

Coudray, comme on l'écrivait autrefois, est situé dans un vallon sillonné par des sources qui alimentent la Ronne. L'habitat traditionnel est particulièrement remarquable, tant dans le bourg qu'en campagne. La charmante église Saint-Pierre est constituée de trois parties : la nef (XII<sup>ème</sup> siècle), le chœur, plus élevé que la nef (XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles), la sacristie et les voûtes du chœur (XIX<sup>ème</sup> siècle).

Le manoir de Courcelles (XVI<sup>ème</sup> siècle et tours du XII<sup>ème</sup> siècle) domine la rive gauche de la Ronne. Ce manoir est entré dans la légende avec la dame de Radrais qui fut conduite au bûcher pour avoir trahi le seigneur de Courcelles.

Sur la rive gauche de la Ronne, s'élève le manoir des Basses-Loges.

En limite de Souancé-au-Perche et Vichères, le château de Montgraham (XV<sup>ème</sup> siècle, reconstruit en 1804) fut le cadre des méditations bucoliques de Chateaubriand.

La commune rassemble trois sites naturels. Dans le Bois des Mottais se développe une flore protégée, notamment l'**Osmonde royale** et la **Dorine à feuilles opposées**. Le Bois de Montgraham est un ensemble de grande qualité paysagère, avec entre autres la **Fougère des marais**. Le site des Richardières présente une grande richesse floristique, dont la **Parisette** et le **Théliptère des marais**.

### Les Étilleux

L'église Notre-Dame présente trois parties hétérogènes : la tour quadrangulaire dont le clocheton fut reconstruit en 1845, la nef basse et le chœur avec pignon de rampants à crochets. Un cadran solaire est gravé sur une pierre du clocher. En face de l'église, derrière la cimetièrre, se trouve le site de l'Hermitage dont il reste la chapelle et l'ancienne maison du curé.

Les manoirs et les fermes aux alentours sont d'une grande qualité architecturale. Le manoir du Grand Fresnay (XVI<sup>ème</sup> siècle) est d'une exécution très soignée en pierre de taille appareillée. Le pignon sud est arrêté par un rampant de pierre rehaussé de sculptures avec chimères. Le logis et les communs du manoir du Boulay (XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles) sont construits d'un seul tenant. Le manoir des Hayes de Barville (même époque) est construit sur un ancien fief féodal. Un remarquable colombier est toujours visible et des fouilles ont mis à jour une salle voûtée du XII<sup>ème</sup> siècle. Les fermes les plus remarquables sont la Grand Cour (XVI<sup>ème</sup> siècle), le Plessis (fin XIV<sup>ème</sup> siècle), Frileuse (XVI<sup>ème</sup> siècle) et la Borde-l'Escot.



 Balisage VTT en marron  
(Parc naturel régional du Perche)

 Départ et arrivée à Margon

Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.

Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km/heure.



## ACCÈS

De Paris, A 11, sortie n° 4 Brou-Nogent, à Luigny, D 955 et D 137<sup>11</sup> jusqu'à Souancé-au-Perche, puis D 9 Coudray-au-Perche.



## HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Meublés et/ou chambres d'hôtes à Coudray-au-Perche, Charbonnières, Authon-du-Perche, Les Étilleux, Saint-Bomer et villages environnants.

Hôtels à Brou, Nogent-le-Rotrou et Vichères.

Campings à Authon-du-Perche et Souancé-au-Perche.

Restauration à Authon-du-Perche, Coudray-au-Perche, Souancé-au-Perche et Vichères.



## CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs.

À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

-  En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
-  Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
-  Respecter la nature et la propriété privée.
-  Ne pas abandonner vos débris.
-  Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
-  Être prudent aux croisements routiers.
-  Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
-  Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
-  Il est recommandé de porter un casque.

## Informations touristiques

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

[www.123randonnee.fr](http://www.123randonnee.fr)

[infos@123randonnee.fr](mailto:infos@123randonnee.fr)

Office de Tourisme - Nogent-le-Rotrou - 02 37 29 68 86

[www.ville-nogent-le-rotrou.fr](http://www.ville-nogent-le-rotrou.fr)

[contact@nogentlerotrou-tourisme.fr](mailto:contact@nogentlerotrou-tourisme.fr)

Pays Perche - La Loupe - 02 37 29 09 29

[paysperche.siap@wanadoo.fr](mailto:paysperche.siap@wanadoo.fr)

Circuit proposé par l'Union sportive nogentaise, section cyclotourisme / VTT

COUDRAY-AU-PERCHE

Parc naturel régional du Perche



Eure & Loir  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

## Les Manoirs

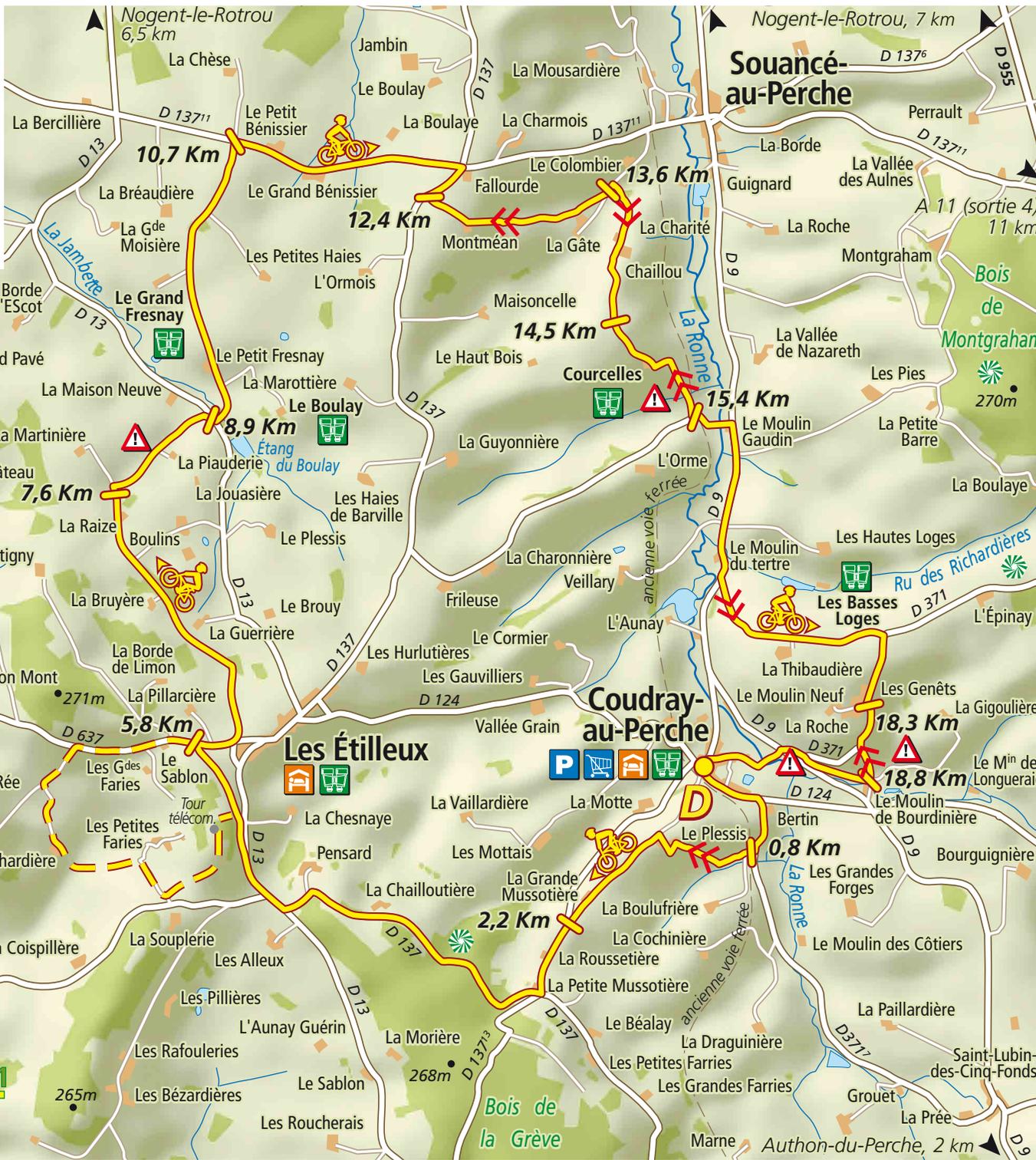


## Circuit VTT



à 1h de Paris  
(20 km)

- Parking
- Commerces
- Hébergement
- À voir
- Danger
- Montée
- Descente



## Les Manoirs

### Circuit VTT n° 11

#### Coudray-au-Perche

difficile      20 km - 2h30

- D**épart : Place de l'Église à Coudray-au-Perche.
- Prendre la direction d'Authon-du-Perche. À la sortie du village, continuer par la première route à droite.
- 0,8 km** : Au pont de chemin de fer, prendre à droite, passer dessous et tourner encore 2 fois à droite pour monter au Plessis. À la sortie de la ferme, tourner à gauche, passer devant la Grande Mussoitière et continuer jusqu'à la route.
- 2,2 km** : Continuer tout droit jusqu'à la Petite Mussoitière. Au carrefour à quatre routes, prendre à droite la D 137 en direction des Étilleux. Tout en montant, admirez sur la droite la vue sur les vallonnements du Perche. Au sommet, sur la gauche, table de lecture de paysage. Au carrefour, prendre à droite la D 13 vers les Étilleux. Passer le carrefour suivant, puis prendre le chemin à gauche au pied de la croix. Au milieu des bois, traverser la petite route qui mène à la tour (variante + 2 km), passer à côté du Patis Huchette jusqu'à la route.
- 5,8 km** : En sortant du chemin passant au pied de la tour, tourner à droite puis prendre le 3e chemin à gauche (dans le bourg); tourner à gauche. A la route, prendre tout droit et passer le hameau de la Raize. Tourner dans le 1er chemin à droite.
- 7,6 km** : À la séparation des chemins, tourner à droite. **Attention, passage marécageux.** Traverser la route de la Martinière. **Un peu plus loin, mettre pied à terre pour descendre le passage étroit dans les pierres.**
- 8,9 km** : Traverser la D 13 et continuer par le chemin goudronné jusqu'au carrefour avec la D 137<sup>11</sup> (à gauche, manoirs du Petit et du Grand Fresnay).
- 10,7 km** : (jonction avec le circuit n° 9 en sens contraire sur 3 km). Prendre à droite la D 137<sup>11</sup>. Au carrefour de Falourde, prendre à droite la D 137 vers les Étilleux.
- 12,4 km** : Prendre le premier chemin à gauche vers Montméan. Avant la ferme, suivre le chemin passant à gauche des bâtiments. **Prudence dans la descente** (le circuit n° 9 emprunte le même chemin à contresens).
- 13,6 km** : À la route de la Gâte, tourner à gauche, puis à droite la route en montée vers le Chaillou (le circuit n° 9 arrive de Souancé par le petit chemin qui débouche au pied de la côte). Au Chaillou, continuer le chemin.
- 14,5 km** : Au premier carrefour après le Chaillou, prendre à gauche (vue sur la vallée de la Rhône et le village de Souancé-au-Perche). Le chemin passe devant le manoir de Courcelles et devient goudronné. **Prudence dans la descente** (deux saignées en travers de la route pour l'écoulement des eaux de pluies).
- 15,4 km** : Prendre à gauche la D 137<sup>12</sup>, puis la D 9 à droite en direction d'Authon. Après le lieu-dit Le Tertre, à la sortie du virage, prendre à gauche le chemin de la Thibaudière. À la ferme, continuer tout droit. À la route, tourner à droite.
- 18,3 km** : À la Roche, laisser le hameau à droite et continuer la route. Après 200 m, au carrefour, prendre un chemin en contre-bas à gauche. **Descendre prudemment.**
- 18,8 km** : En bas, tourner à droite (à gauche, jonction avec le circuit n° 12 au bout de 500 m). Suivre le chemin, puis une route jusqu'à la D9. **Traverser prudemment** pour emprunter le chemin en face. Après avoir franchi la Ronne sur une passerelle, le chemin mène à Coudray.
- 20 km** : Arrivée.